



# CHAMPIONNAT DE FRANCE BASKETBALL

SPORT ADAPTE

DU 7 AU 10 JUIN 2019

BRIVE • TULLE • LAGUENNE •  
SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE



# Sommaire

Mots d'accueil	page 3
Bienvenue en Corrèze	page 8
Venir à BRIVE-LA-GAILLARDE	page 11
Comité d'Organisation Local	page 13
Programme Prévisionnel	page 14
Informations Générales	page 16
Précisions Techniques	page 18
Fiche Association	page 21
Fiche Engagement	page 22
Demande de dérogation	page 23
Autorisation médicale	page 24
Fiche Récapitulative	page 25
Plan d'accès au site d'accueil	page 26
Hébergements	page 27

## Mots d'accueil



Le Comité Départemental Sport Adapté est heureux d'organiser le championnat de France Basket-ball Sport Adapté et de vous accueillir en Corrèze.

Cette compétition se déroulera sur les communes de Saint-Pantaléon de Larche, Brive, Tulle et Laguenne. Je remercie très sincèrement les maires de ces communes qui ont accepté d'accueillir ce championnat et mis à notre disposition les onze gymnases nécessaires.

L'accueil d'un tel événement est l'occasion de mettre en avant des communes et un département sur les plans sportif, touristique et culturel donnant ainsi l'opportunité à toute une région de promouvoir ses spécificités. C'est également l'occasion de changer le regard que la société peut porter sur les personnes en situation de handicap.

Autour de cette manifestation sportive, diverses animations seront proposées permettant ainsi d'élargir le public en l'associant à la grande fête du sport.

Le sport, c'est le jeu, le bonheur partagé, la fraternité. Nous comptons sur tous les sportifs pour offrir une compétition de grande qualité et de belles émotions.

En tant que présidente, c'est une fierté de porter ce projet. Je remercie chaleureusement le Comité Basket de la Corrèze et l'Adapei pour leur soutien ainsi que le Conseil Départemental, les partenaires locaux et tous les bénévoles impliqués dans l'organisation de ce championnat.

Nous vous souhaitons un bon séjour dans notre département. Que la fête soit belle !



**Cathy TREUIL**  
*Présidente COL*  
*Présidente CDSA 19*

C'est toute la Corrèze, qui est fière et heureuse aujourd'hui, d'accueillir ce Championnat de France Basket-Ball Sport Adapté 2019.

Cet évènement prend un sens particulier dans notre département où, sport et solidarité, trouvent pleinement à s'exprimer au travers à la fois, de grands clubs sportifs et l'action exemplaire d'établissements sociaux, qui œuvrent depuis longtemps pour changer le regard sur les personnes handicapées et rendre leur vie meilleure.

Sport et Solidarité sont aujourd'hui réunis dans ce Championnat Sport Adapté en Corrèze. Les valeurs de performance, de dépassement de soi, de cohésion et d'esprit d'équipe, y seront reines pour notre plus grand plaisir.

Le plaisir, c'est sur ce sentiment que je terminerai, en me réjouissant que le sport puisse en procurer à tout le monde et notamment aux personnes vivant le handicap au quotidien.

Bon championnat à tous, merci à ses organisateurs et aux bénévoles.

Et surtout que le meilleur gagne !



Pascal COSTE  
*Président du Conseil Départemental*



Soutenir l'organisation du Championnat de France Basket-Ball Sport Adapté 2019 est tout d'abord une grande fierté et un grand plaisir pour notre comité.

Les bénévoles, les salariés, les clubs corréziens sont ravis d'apporter leur soutien au Comité Départemental Sport Adapté de la Corrèze et à l'ADAPEI de la Corrèze. Tous sont mobilisés afin de participer à l'organisation et au bon déroulement de cet évènement.

Ce championnat s'inscrit, bien entendu dans le cadre du vivre ensemble prôné par notre fédération. En décembre dernier, notre président fédéral a paraphé deux protocoles avec la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) et avec la Fédération Française Handisport (FFH). En Corrèze, depuis 2012 notre comité et le CDSA 19 ont signé un partenariat permettant entre autres l'organisation de compétitions qui se déroulent dans les mêmes conditions que des rencontres classiques.

À travers cette compétition qui va rassembler près de six cents compétiteurs, c'est aussi une image variée de notre département que nous allons vous proposer. En organisant des rencontres dans les salles de Brive, Tulle, Laguenne et Saint-Pantaléon, les délégations pourront découvrir la richesse de nos paysages, mais surtout la qualité de l'accueil de tous les clubs qui se sont mobilisés pour la réussite de ce championnat.

Bonne compétition à tout le monde, et surtout bon séjour en Corrèze.



**Nicolas ROUANE**

*Président du comité départemental  
de Basket-Ball de la Corrèze*



Après avoir été le terrain des Championnats de France Sport Adapté de Canoë-Kayak, de VTT et de Badminton, la Corrèze accueille cette fois-ci le Championnat de France Basket-Ball Sport Adapté.

Fermement convaincus des vertus et des bienfaits du sport pour tout un chacun (en situation de handicap ou non), nous avons au sein de l'Adapei de la Corrèze soutenu toutes les actions permettant à nos enfants de s'exprimer au travers de différentes activités sportives.

De cet élan est née ENERGIE 19, association spécifiquement dédiée à la pratique du sport et d'activités récréatives au sein de l'Adapei. Qu'il s'agisse de participer à différentes compétitions ou plus simplement de pratiquer une activité de loisir ou de détente, nous encourageons tous nos résidents à s'impliquer régulièrement.

L'organisation de ce championnat est la reconnaissance de l'engagement et du savoir-faire de tous les acteurs du Sport Adapté en Corrèze.

De nombreuses équipes vont se confronter sur les parquets corréziens, dans un esprit à la fois convivial et conquérant ; nous leur souhaitons de prendre le maximum de plaisir dans la pratique de leur sport et ferons notre possible pour que tous, joueurs et accompagnateurs gardent de leur passage en Corrèze un souvenir impérissable.



**Jean-Michel COLIN**  
*Président Adapei de la Corrèze*



Nous sommes très fiers d'accueillir cette année le Championnat de France Basket-Ball Sport Adapté dans notre beau département qu'est la Corrèze.

L'Adapei de la Corrèze s'est naturellement associée au Comité Départemental Sport Adapté et au Comité Départemental de Basket Ball pour organiser cet évènement d'ampleur nationale.

Grâce au soutien des Communes de Tulle, Laguenne, Saint-Pantaléon-de-Larche et bien sûr Brive-la-Gaillarde ainsi que du Conseil Départemental de la Corrèze et de la Région Nouvelle-Aquitaine, nous ne doutons pas que cette manifestation sera une réussite.

Pour l'Adapei de la Corrèze, ces évènements contribuent à mettre en avant les personnes en situation de handicap et à changer le regard qui peut être porté sur elles.

En tant que Vice-Président du Comité d'Organisation Local, je souhaite la bienvenue aux sportifs, accompagnateurs et arbitres qui participeront à cette compétition et j'adresse par avance, un grand remerciement à tous les bénévoles qui seront présents car sans eux, l'organisation d'un tel Championnat ne serait pas possible.

Je vous souhaite à tous de vivre de belles rencontres sportives ! Que les meilleurs gagnent !



*Gérard RESTOUX*  
*Directeur Général Adapei de la Corrèze*

# Bienvenue en Corèzze

## Brive-La-Gaillarde



On dirait le Sud ! Brive-La-Gaillarde surnommée le « Portail du Midi » est une terre où l'art de vivre n'est pas un vain mot. Ici, le soleil taquin sublime la diversité de nos villages, les R roulent dans les bouches comme les cailloux dans les lits des rivières Corrèze et Vézère et les foires et marchés débordent de victuailles appétissantes. C'est le doux pays de Brive !

Entre Périgord et Quercy, le pays de Brive vous séduira de maintes façons. Vous apprécierez son patrimoine exceptionnel, notamment à pied sur les chemins de randonnée. De nombreux villages classés parmi « Les plus beaux villages de France » se côtoient et offrent un patrimoine bâtiriche et varié : Turenne, Collonges-La-Rouge, Saint-Robert...., mais aussi les Pans de Travassac, le dernier site ardoisier en activité de France, les Jardins de Colette, berceau de l'écrivaine Colette...

Ici, l'histoire a laissé son empreinte. N'oublions pas que nous sommes à proximité de grands sites préhistoriques tels que Lascaux ou Les Eyzies.

Enfin, nous sommes fiers d'être sur une terre de Cocagne où il fait bon vivre : les produits du terroir sont riches et nous offrent une gastronomie de qualité et reconnue.



## Tulle



Une architecture atypique avec une tour administrative au cœur de la ville, un centre ancien identifiable grâce à sa cathédrale et ses balcons, des quartiers surplombant la ville, des passerelles qui enjambent la Corrèze...pas de doute vous êtes à Tulle !

La ville préfecture ne se dévoile pas au premier coup d'œil, il faut se perdre dans les ruelles des quartiers anciens (l'Alverge, le Trech, la Barussie, la Barrière...) et découvrir son patrimoine architectural, monter des escaliers pour découvrir des points de vues remarquables, flâner sur ses marchés, pousser la porte des boutiques, déguster des spécialités locales ...

Tulle c'est aussi : la capitale de l'accordéon avec sa fabrique d'instrument (la dernière de France) et son festival « des Nuits de Nacre » ; le nom « du point » de cette célèbre dentelle réalisée à la main dont vous pourrez admirer la précision place Emile Zola (atelier-boutique des dentelières).



Une ville de 15 000 âmes qui compte également de nombreux équipements comme son théâtre, son centre aqua, son conservatoire, son centre culturel et sportif, ses stades, sa salle des musiques actuelles, sa médiathèque intercommunale...

Une cité au cœur du département de la Corrèze qu'il ne vous reste plus qu'à découvrir !

## Saint-Pantaléon de Larche



A l'ouest de Brive la gaillarde et faisant partie des 48 communes qui composent La communauté d'Agglo du Bassin de Brive (CABB), Saint-Pantaléon-de-Larche est une commune du sud-ouest de la Corrèze, limitrophe du département de la Dordogne.

Elle accompagne une boucle formée par la vallée de la Vézère après sa confluence avec la Corrèze. L'autoroute A 89 traverse le territoire communal au nord, franchissant par le viaduc de la Vézère-Corrèze les deux cours d'eau en limite communale.



## Laguette



Laguette, commune péri-urbaine proche de la ville de Tulle, possède un passé historique qui a marqué le centre bourg.

En effet, elle fut une des cinq « villes murées » de l'ancien diocèse de Tulle avec son enceinte de murailles défensives, ses portes publiques et ses forts, sous la seigneurie des Evêques de Tulle, prévôts de Laguette.



# Venir à Brive-La-Gaillarde



## **ESPACE des 3 PROVINCES**

Avenue du President John Kennedy  
19100 BRIVE

### En voiture

#### En venant de Toulouse:

- Autoroute A20 en direction de Paris ;
- Sortie N°49: Tulle- Brive Est- Malemort ;
- 1<sup>er</sup>rond-point prendre 2ème sortie à droite : direction Tulle et continuer sur 3.3kms ;
- Au rond-point prendre la 1<sup>ère</sup> à droite : direction Malemort centre – Brive ;
- Rentrer dans Brive à 3.9kms et continuer tout droit sur 2.4kms ;
- Parking sur votre gauche. Accès au rond-point suivant par l'entrée du cinéma CGR.

#### En venant de Paris :

- Autoroute A20 en direction de Toulouse ;
- Sortie N°49: Tulle -Brive Est- Malemort ;
- 1<sup>er</sup>rond-point prendre 2ème sortie à droite direction Tulle et continuer sur 3.3kms ;
- Au rond-point prendre la 1<sup>ère</sup> à droite : direction Malemort centre – Brive ;
- Rentrer dans Brive à 3.9kms et continuer tout droit sur 2.4kms ;
- Parking sur votre gauche. Accès au rond-point suivant par l'entrée du cinéma CGR.

#### En venant de Clermont Ferrand :

- Autoroute A89 en direction de Bordeaux ;
- Au péage de Saint Germain les Vergnes : direction Brive par A20 ;
- A20 Sortie N°49: Tulle- Brive Est- Malemort ;
- 1<sup>er</sup>rond-point prendre 2ème sortie à droite:direction Tulle et continuer sur 3.3kms ;
- Au rond-point prendre la 1<sup>ère</sup> à droite : direction Malemort centre – Brive ;
- Rentrer dans Brive à 3.9kms et continuer tout droit sur 2.4kms ;
- Parking sur votre gauche : accès au rond-point suivant par l'entrée du cinéma CGR.

### En venant de Bordeaux :

- Autoroute A89 en direction de Clermont Ferrand ;
- Arrivé à hauteur de Brive croisement A89 et A20 prendre à gauche et rejoindre A20 en direction de Paris-Limoges-Brive ;
- A 20 Sortie N°49: Tulle - Brive Est – Malemort ;
- 1<sup>er</sup> rond-point prendre 2<sup>ème</sup> sortie à droite : direction Tulle et continuer sur 3.3kms ;
- Au rond-point prendre la 1<sup>ère</sup> à droite : direction Malemort centre – Brive ;
- Rentrer dans Brive à 3.9kms et continuer tout droit sur 2.4kms ;
- Parking sur votre gauche : accès au rond-point suivant par l'entrée du cinéma CGR.



### Par avion

- Information aéroport Brive Vallée de la Dordogne ( 05 55 22 40 00 ) .

### Par train

- Depuis Paris 4h / Clermont-Ferrand 4h / Bordeaux 2h30 / Toulouse 2h15.

# Comité d'Organisation Local

**Présidente du COL**

**Madame TREUIL Catherine**

*Présidente du Comité Départemental Sport Adapté de la Corrèze*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorière</b>	PASQUET Christine
<b>Secrétaire générale</b>	ROUANE Ghyslaine
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	POUILLE Morgane
<b>Commission Sportive</b>	ROUANE Nicolas
<b>Commission Médicale</b>	BONNETTE Catherine
<b>Commission Restauration</b>	CHARRIERAS Jacques
<b>Commission Partenariats / Hébergement</b>	PERRIER Nicolas
<b>Commission Communication</b>	ROCHELEMAGNE Amandine
<b>Commission Animation / Bénévolats</b>	CHAUMEIL Ludovic
<b>Commission Développement Durable</b>	LAVAL Martine

<b>Cadre Technique National Basket-Ball</b>	BUTTIGIEG Patrick <i>patrick.buttigieg@ffsa.asso.fr</i>
<b>Déléguée Technique Fédérale du championnat</b>	JOUCLAS Laurence <i>laurence.jouclas@ffsa.asso.fr</i>
<b>Commission Sportive Nationale Basket-Ball</b>	RIBERT Jean-Claude <i>ffsa40cd@wanadoo.fr</i>



## COL France Basket Ball 2019

**Comité Départemental Sport Adapté Corrèze**

**TREUIL Catherine**

3, allée des châtaigniers

19360 MALEMORT

06.09.60.78.35

*cdsasecretariat@gmx.fr*

# Programme prévisionnel

## Vendredi 7 Juin 2019

14h00 - 18h00

Accueil des délégations - Espace des 3 Provinces

17h00 - 19h00

Cérémonie d'ouverture - Place du Civoire à Brive

20h00 - 21h30

Repas Espace des 3 Provinces

20h30 - 21h00

Réunion des entraîneurs à l'Espace des 3 Provinces

## Samedi 8 Juin 2019

9h00 - 12h00

Matchs de poule

12h00 - 14h00

Repas Espace des 3 Provinces (sites Brive/St Pantaléon)

11h00 - 14h00

Repas ESAT ZI Mulatet Tulle (sites Tulle/Laguenne)

14h00 - 18h00

Matchs de poule

20h00

Repas Espace des 3 Provinces

## Dimanche 9 Juin 2019

9h00 - 12h00

Matchs de poule

12h00 - 14h00

Repas Espace des 3 Provinces (sites Brive/St Pantaléon)

11h00 - 14h00

Repas 'ESAT ZI Mulatet Tulle (sites Tulle/Laguenne)

14h00 - 18h00

Matchs de phases finales et classement

20h00

Repas de gala-soirée dansante - Espace des 3 Provinces

## Lundi 10 Juin 2019

9h00 - 11h30

Matches de phases finales et classement

10h30

Distribution des paniers repas

11h30

Remise des récompenses et cérémonie de clôture  
*Gymnase de Bouquet Brive*

13h00

Fin du championnat

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 3 Mai 2019.

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 7 juin 2019 de 14h00 à 18h00**  
**ESPACE des 3 PROVINCES**  
**Avenue du Président John Kennedy - 19100 BRIVE**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du Basket-Ball en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

### **MIDI - Sites Brive / St Pantaléon**

Les repas seront servis de **12h à 14h** :  
**Espace des 3 Provinces**  
Avenue du Président John Kennedy  
19100 BRIVE

### **MIDI - Sites Tulle / Laguette**

Les repas seront servis de **11h à 14h** :  
**ESAT de Mulatet**  
ZI Mulatet  
19000 TULLE

Les repas du soir seront tous servis à partir de 20h à :

**Espace des 3 Provinces  
Avenue du Président John Kennedy  
19100 BRIVE**

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu à :

**Espace des 3 Provinces  
Avenue du Président John Kennedy  
19100 BRIVE**

Les paniers repas du lundi midi seront distribués au :

**Gymnase de Bouquet  
Rue Roger Pecheyrand - 19100 BRIVE**

### **Hébergement**

Une liste d'hôtels est fournie à la fin de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France de Basket Ball FFSA.

### **Equipe médicale**

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

### **Transport**

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Basket-Ball FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes:

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.



*Des modifications ont eu lieu dans le règlement Basket-Ball Sport Adapté. Vous pouvez le télécharger sur le site internet de la FFSA.*

### Modalités d'inscription

Le championnat de France Basket-Ball relève du règlement Basket-Ball FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France Basket-Ball FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2018 / 2019 avec mention de leur classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- **Date et résultats du championnat qualificatif ;**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés et la feuille de match avec le nom de l'ensemble des joueurs doivent être joints au dossier d'inscription.**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**  
**Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 23 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent Championnat de France de la CSN Basket-ball FFSA en charge de la partie informatique – RIBERT Jean-Claude - [ffsa40cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa40cd@wanadoo.fr) - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **Vendredi 3 Mai 2019**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### **Désistement**

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 3 Mai 2019**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### **Réunion Technique**

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Basket-Ball - RIBERT Jean-Claude - et le Cadre Technique National - BUTTIGIEG Patrick - de la discipline est programmée le :

**Vendredi 7 juin 2019 à 20h30**  
**Espace des 3 Provinces**  
**Avenue du Président John Kennedy - 19100 BRIVE**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à **RIBERT Jean-Claude - [ffsa40cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa40cd@wanadoo.fr)**.

### **Echauffement et compétition**

Les gymnases seront ouverts 30 minutes avant le début des matchs.

#### **6 gymnases à BRIVE :**

- **Bouquet** : Rue Roger Pecheyrand, 19100 BRIVE ;
- **Rollinat** : Rue Maurice Rollinat, 19100 BRIVE ;
- **Cabanis** : Rue Danton, 19100 BRIVE ;
- **Danton** : 21, rue Evariste Galois, 19100 BRIVE (2 salles) ;
- **St Germain** : Avenue Mozart, 19100 BRIVE.

### 1 gymnase à St Pantaléon de Larche :

- **St Pantaléon** : Place Général Couloumy, 19600 St Pantaléon.

### 4 gymnases à TULLE

- **Centre Culturel et Sportif** : 36, avenue Victor Hugo, 19000 TULLE ;
- **Victor Hugo** : 5, rue Edmond Michelet, 19000 TULLE ;
- **Edmond Perrier** : Bd Joseph Roux, 19000 TULLE (2 salles).

### 1 gymnase à Laguenne

- **Laguenne** : Allée des sports, 19150 LAGUENNE.

## Equipements sportifs

L'organisation fournira les ballons de match. Les équipes devront apporter leurs ballons d'échauffement et d'entraînement.

## Composition des équipes

- **Classe ABC en masculin** : équipe de 8 joueurs constituée de joueurs AB et BC. Le nombre de joueurs BC autorisés est de 3 maximum ;
- **Classe BCD en masculin** : équipe de 12 joueurs constituée de joueurs BC et CD exclusivement ;
- **Classe ABC en féminine** : équipe de 5 joueuses constituée de joueuses AB et BC. Le nombre de joueuses BC autorisées est de 2 maximum ;
- **Classe BCD en féminine** : équipe de 5 joueuses constituées de joueuses BC et CD exclusivement.

## Niveaux de pratique

Au championnat de France 2 niveaux de pratique dans chaque classe en masculin et en féminin :

- Niveau 1 qui ouvre au titre de champion de France ;
- Niveau 2 qui ouvre au titre de champion Fédéral.

## Catégories d'âges

ANNEE	SENIORS
Saison 2018/2019	2000 et avant

*Le surclassement peut toutefois être envisagé pour les moins de 18 ans. (sportifs nés en 2001/2002)*

*Un surclassement est délivré par un médecin du sport et sera exigé lors de l'inscription et avant la compétition.*

**A renvoyer au COL avant le Vendredi 3 Mai 2019**

CDSA 19

3, allée des châtaigniers - 19360 MALEMORT  
cdsasecretariat@gmx.fr / 06 09 60 78 35

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation ( <u>obligatoire pour accès zones techniques</u> ) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 - Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	35€		
<b>Formule 2 - Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi 7 juin soir au lundi 10 juin midi (hors petit déjeuner)	85€		
<b>Formule 3 - Sportif</b> Inscription au championnat avec repas de gala uniquement (dimanche soir)	55€		

<b>Formule 1 - Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	15€		
<b>Formule 2 - Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi 7 juin soir au lundi 10 juin midi (hors petit déjeuner)	65€		
<b>Formule 3 - Encadrant</b> Inscription au championnat avec repas de gala uniquement (dimanche soir)	35€		

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition

**TOTAL**

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA 19**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : \_\_\_\_\_ euros

N° de chèque : \_\_\_\_\_ de la banque : \_\_\_\_\_

**Date et Signature**

**A renvoyer au COL avant le Vendredi 3 Mai 2019**

CDSA 19

3, allée des châtaigniers - 19360 MALEMORT

cdsasecretariat@gmx.fr / 06 09 60 78 35

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> :	
Masculin : <input type="checkbox"/> ABC N1 <input type="checkbox"/> ABC N2 <input type="checkbox"/> BCD N1 <input type="checkbox"/> BCD N2	Féminin : <input type="checkbox"/> ABC N1 <input type="checkbox"/> ABC N2 <input type="checkbox"/> BCD N1 <input type="checkbox"/> BCD N2
Couleur maillots :	OU

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classe	Taille T-Shirts	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

**Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 23.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Basket Ball.

Signature du Président :

  
  

Visa du Département

Signature du Président :

  
  

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

# Demande de dérogation par équipe

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e)..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe ..... participe au championnat de France de Basket Ball, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France de Basket Ball à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France de Basket Ball à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Catherine TREUIL**  
**COL France Basket Ball 2019**  
**Comité Départemental Sport Adapté de la Corrèze**  
3, allée des châtaigniers  
19360 MALEMORT  
cdsasecretariat@gmx.fr / 06 09 60 78 35

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

**Pour le Vendredi 3 Mai 2019 :**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

**A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence
- Ordonnance pour les traitements en cours

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

***Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.***

# Plan d'accès site accueil



# Hébergements

Nom et Coordonnées	Descriptif	Tarifs	Distance du lieu d'accueil
<b>Hôtels</b>			
<b>Hôtel Kyriad***</b> 13 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY 19100 Brive-la-Gaillarde Réservation : 08 92 23 48 13 Email : <a href="mailto:brive.centre@kyriad.fr">brive.centre@kyriad.fr</a>	38 chambres climatisées doubles, twins (2 lits séparés) ou triples	Tarif unique 60€/personne <b>Petit déjeuner inclus</b>	100 m
<b>Brit Hôtel***</b> 52 avenue Pierre et Marie curie 19360 Malemort sur Corrèze Réservation : 05 55 18 88 88 Email : <a href="mailto:brive@brithotel.fr">brive@brithotel.fr</a>	25 chambres dont 2 suites communicantes	Tarif unique 60€/personne <b>Petit déjeuner inclus</b>	800 m
<b>QUALYS HÔTEL LE QUERCY***</b> 8bis, Quai Tourny 19100 Brive-la-Gaillarde Réservation : 05 55 74 09 26 Email: <a href="mailto:contact@hotelduquercy.com">contact@hotelduquercy.com</a>	48 chambres	Tarif unique 60€/personne <b>Petit déjeuner inclus</b>	1.1 kms
<b>Hôtel Ibis Brive centre***</b> 32 rue Marcelin Roche 19100 Brive- La-Gaillarde Réservation : 0555174242	61 chambres (simple, double ou triple)	Tarif unique 60€/personne <b>Petit déjeuner inclus</b>	1.6 kms
<b>Hôtel La Réserve**</b> 1, place de Lattre de Tassigny 19100 Brive-La-Gaillarde Réservation : 05 55 74 23 40 Email : <a href="mailto:contact@hotel-reserve-brive.com">contact@hotel-reserve-brive.com</a>	25 Chambres	Tarif unique 60€/personne <b>Petit déjeuner inclus</b>	2 Kms
<b>Hôtel Le Collonges***</b> 3 & 5, place Winston Churchill 19100 Brive-La-Gaillarde Réservation : 05 55 74 09 58 Email : <a href="mailto:contact@hotel-collonges.com">contact@hotel-collonges.com</a>	24 Chambres	Tarif unique 60€/personne <b>Petit déjeuner inclus</b>	2.2 Kms
<b>Le Montauban</b> 6, avenue Edouard Herriot 19100 Brive-la-Gaillarde Réservation : 05 55 24 00 38 Email : <a href="mailto:contact@le-montauban.com">contact@le-montauban.com</a>	10 chambres	Tarif unique 60€/personne <b>Petit déjeuner inclus</b>	1.9 Kms

<p><b>Auberge des Vieux Chênes**</b> 31, Avenue Honoré de Balzac 19360 Malemort Réservation : 05 55 24 13 55 Email:aubergedesvieuxchenes@wanadoo.fr</p>	16 chambres	Tarif unique 60€/personne <b>Petit déjeuner inclus</b>	2.5 kms
<p><b>P'TitDej-Hôtel</b> Avenue du Docteur Albert Schweitzer 19000 Tulle Réservation : 05 55 29 95 65 Email : <a href="mailto:ht1904@ptitdej-hotel.com">ht1904@ptitdej-hotel.com</a></p>	30 chambres	A partir de 49€ Petit déjeuner 7€	29 kms
<b>Villages de vacances &amp; Campings</b>			
<p><b>Camping du Lac du Causse***</b> Lieu-dit La Prairie 19600 LISSAC-SUR-COUZE Réservation : 05 55 85 37 97 ou Email: <a href="mailto:camping.causse@brive-tourisme.com">camping.causse@brive-tourisme.com</a></p>	16 chalets de 4/6 personnes  12 gites de 4/6 personnes	Forfait pour 3 nuitées de 195.40€ (Ménage fin de séjour inclus)  Forfait pour 3 nuitées de 208€ (Ménage fin de séjour inclus)  Possibilité de nuitées supplémentaires lors de la réservation	13.1 kms
<p><b>Les Hameaux Du Perrier**</b> Le Perrier 19600 Lissac-sur-Couze Réservation : 05 55 84 34 48 ou directement sur <a href="http://www.terresdefrance.com">www.terresdefrance.com</a></p>	45 chalets de 4 à 6 personnes (en option: linge de lit, de toilette, ménage fin de séjour etc...)	Code promo : <b>GROUPE2019</b> (10% par rapport au prix public) Prix à titre indicatif : de 55€ à 75€ la nuitée selon l'hébergement	13.4 Kms
<p><b>VSA (Village séjour accompagné)</b> Les Rivières 19240 Allasac Réservation : 05 55 17 01 67 Email : <a href="mailto:contact@vsa-correze.com">contact@vsa-correze.com</a></p>	41 lits répartis en pavillons de 4 ou 6 personnes	Forfait 3 nuits de 121,50€ à 156€ par pavillon Petit déjeuner 4€ Réservation obligatoire avant le 15/04/19	17 kms

<p><b>Ferme loisirs</b> Les Rivières 19240 Allasac Réservation : <a href="mailto:yves.michard@wanadoo.fr">yves.michard@wanadoo.fr</a></p>	<p>19 lits répartis en 4 chambres de 1 lits, 1 chambre de 3 lits et 6 chambres de 2 lits</p>	<p>18€ nuitée/personne. Pas de petit déjeuner Réservation obligatoire avant le 15/04/19</p>	<p>17 kms</p>
<p><b>Camping Le Coiroux****</b> Centre touristique du Coiroux 19190 Aubazine Réservation : 05 55 27 21 96 ou directement sur <a href="http://www.camping-coiroux.com">www.camping-coiroux.com</a> Email : <a href="mailto:coiroux@campeole.com">coiroux@campeole.com</a></p>	<p>7 Mobile Home de 4 à 6 personnes  6 chalets de 5 personnes  1 Mobile Home PMR de 4 personnes</p>	<p>62€ la nuitée  60€ la nuitée  62€ la nuitée</p>	<p>20 Kms</p>
<p><b>Les Hameaux de Miel***</b> Lac de Miel 19190 Beynat Réservation : 05 55 84 34 48 ou directement sur <a href="http://www.terresdefrance.com">www.terresdefrance.com</a></p>	<p>50 chalets de 4 à 6 personnes (en option: linge de lit, de toilette, ménage fin de séjour etc...)</p>	<p>Code promo : <b>GROUPE2019</b> (10% par rapport au prix public) Prix à titre indicatif : de 55€ à 75€ la nuitée selon l'hébergement</p>	<p>25.5 Kms</p>

Lors de vos réservations, indiquer impérativement « Championnat de France de Basket » afin de bénéficier des tarifs indiqués.



## Partenaires institutionnels



## Partenaires principaux FFSA



## Partenaires locaux

